



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

OFFRE D'EMPLOI

Le Pôle Jeunes de l'APSA RECRUTE :

1 Accompagnant Educatif et Social – H/F

CDI à temps plein

sur le CESSA / CESSHA

Poste à pourvoir à compter du 25/08/2025

Convention Collective Nationale de Travail des Etablissements et Services pour Personnes Inadaptées et Handicapées du 15 mars 1966

Faire acte de candidature (**CV et lettre de motivation**) auprès de :

Madame la Directrice du Pôle Jeunes de l'APSA

116, avenue de la Libération

86 000 POITIERS

sgontier@a-p-s-a.org

Le Pôle Jeunes de l'APSA accueille 236 usagers entre 0 et 20 ans, porteurs de déficience sensorielle avec ou sans handicaps associés.

Il est composé des établissements suivants : CESSA, CESSHA, SEES, SESSAD, SSEFIS et CAMSP.

Vous intervenez sur deux établissements, le CESSA/CESSHA, Centre d'Education Spécialisée pour enfants SourdAveugles / Centre d'Education Spécialisée pour enfants Sourds avec Handicaps Associés



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

Sous la responsabilité de la direction et des chefs de service, vous travaillez en relation directe auprès de jeunes déficients sensoriels au sein d'une équipe pluridisciplinaire, les familles.

DESCRIPTION DE POSTE :

- Accompagner les jeunes dans les actes de la vie quotidienne
- Participer à la construction et à la mise en œuvre des projets d'accompagnement personnalisés (PAP)
- Favoriser l'autonomie et l'inclusion des jeunes accueillis dans les activités sociales, éducatives, pédagogiques
- Application d'un accompagnement centré sur l'autodétermination
- Participer aux réunions institutionnelles
- Assurer un soutien et une écoute active auprès des jeunes
- Travailler en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire
- Participer à l'organisation et à l'animation d'activités adaptées aux besoins des jeunes

PROFIL SOUHAITÉ ET COMPÉTENCES :

- Diplôme d'Etat d'AES ou équivalent
- Expérience professionnelle auprès des personnes déficientes sensorielles appréciée
- Connaissances de la Langue des Signes Française serait un plus
- Permis B : des déplacements réguliers sont à prévoir en fonction des activités des jeunes

REMUNERATION : Barème de la Convention Collective 1966, selon ancienneté

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 15/07/2025